

ACTION SYNDICALE

Journal du Syndicat Général des Personnels du Service Public de l'Archéologie
www.cgt-culture.fr

Morts de rire

Edito

Pour se débarrasser des agents de l'Etat, fonctionnaires ou contractuels, notre président a maintenant recours à une nouvelle méthode: tenter de les faire mourir... de rire.

ATTENTION !!!

Les rires provoqués par la lecture de **la lettre de Nicolas Sarkozy à son premier ministre datée du 28 juin** commencent par entraîner des crampes aux zygomatiques. D'abominables douleurs abdominales peuvent ensuite survenir précédant une impossibilité de reprendre son souffle et, au final, une interminable agonie par suffocation. C'est pourquoi le SGPA-CGT vous invite, avant de consulter ce document en entier, d'en lire les quelques morceaux choisis ci-dessous avec d'infinies précautions.

DES GAGS A GOGO !

Selon N. Sarkozy :

« Depuis 2007, la révision générale des politiques publiques a permis de simplifier la vie de nos concitoyens, de mieux organiser le travail des administrations, de conjuguer économies et amélioration de la qualité du service public. » [...] grâce à la RGPP, l'état se modernise de la base au sommet ». Fallait oser !

UN FEU D'ARTIFICE DE BLAGUES !

La suite du texte est encore meilleure puisque l'on y parle de nous, les agents de l'Etat. Ceux-ci nagent forcément dans un océan de bonheur puisque **« Le pacte de progrès qui leur avait été proposé a été respecté : les fonctionnaires sont moins nombreux mais mieux payés ; les obstacles à leur mobilité ont été levés ; leur travail et leurs compétences sont mieux reconnus. »** Celle là, même les Monty-pythons n'auraient pas osé la faire dans leur « killing joke ».

DU RIRE AUX LARMES

Le reste du texte vise à nous convaincre qu'à partir du moment où les ministres vont payer eux même leurs cigares, nous devons accepter **« la diminution de 10% des dépenses de fonctionnement »**, le fait que **« la réforme de l'Etat doit se poursuivre. »**, ou encore comme le précisera le ministre du budget deux jours plus tard, la suppression de 100 000 postes supplémentaires dans la Fonction publique. Tout cela bien sûr, dans un contexte de gel des salaires, d'attaque sur les retraites et sur l'accès aux soins (2 milliards d'économies prévues pour 2010). Cette politique, déjà très active à l'Inrap (cf. pages 2 et 3), est donc appelée à s'intensifier dans les mois qui viennent.

UN AUTRE RIRE EST POSSIBLE

Les deux millions de manifestants du 24 juin, tous ceux qui étaient en grève, tous ceux qui se retrouveront pour la journée d'action du 7 septembre, sont convaincus qu'il est possible de rire comme rient ceux qui se battent et qui gagnent ensemble.

TOUS DANS L'ACTION LE 7 SEPTEMBRE

L'intégrale de la Lettre de Sarkozy à Fillon sur le site de l'Elysée :

http://www.elysee.fr/president/root/bank_objects/28_06_lettre_Premier_ministre_RGPP.pdf

Actualité *Imposer une stratégie publique globale*

Les budgets des opérations connaissent des contraintes sans précédent. L'exercice des missions est de plus en plus difficile et les pressions sont quotidiennes pour imposer des moyens à hauteur des besoins. La lutte qui s'engage doit permettre d'imposer la qualité du service public de l'archéologie face au moins-disant.

Comment arrêter la dégradation de la qualité de l'archéologie publique dans un contexte de concurrence ?

A l'initiative des syndiqués de la CGT des services publics de l'archéologie en Champagne-Ardenne (SRA, Collectivités Territoriales et Inrap), un débat public a été organisé à la DRAC Champagne-Ardenne le 28 juin 2010. Les lignes qui suivent sont la mise en commun de leur questionnement. A vous aussi d'organiser un débat sur ces questions dans votre région.

Comment arrêter la dégradation de la qualité de l'archéologie publique dans un contexte de concurrence.

Le Service régional de l'archéologie, l'Inrap et les Services de collectivités territoriales de Champagne-Ardenne sont confrontés à de multiples nouveaux problèmes liés à la mise en concurrence des fouilles archéologiques. Les syndiqués CGT de ces différents services vous invitent à un débat sur les changements intervenus depuis la mise en concurrence effective et qui concernent directement ou indirectement la qualité de cette archéologie.

Il y sera notamment question du problème de la dégradation incessante des moyens (et des objectifs) constatée dans les projets de fouille et comment les services publics doivent réagir par rapport à cela : prescriptions plus contraignantes du SRA ? Seuils planchers pour les opérateurs publics ? Un autre aspect essentiel concerne la concurrence de fait entre opérateurs publics, ses conséquences (sociales et scientifiques) et les moyens d'y remédier. Il faut des conventions INRAP-collectivités ; mais avec quel contenu ?

L'ambition est de développer une stratégie "publique" globale face aux opérateurs privés, qui maintienne une logique intégrée de la prescription aux projets de recherche, base de la loi initiale de 2001.

Le débat est ouvert à toute personne défendant une archéologie du service public, intégrant l'ensemble de ses composantes."

La Garanne : une inspection mais pas de mesures de protection. On aurait préféré le contraire !!

► Le 1^{er} juillet 2010, au comité technique paritaire de la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture (DG PAT), le directeur général, Philippe Bélaval, a précisé qu'il n'envisage pas de mesures de protection juridique du site de La Garanne à ce stade car il considère que les « *présomptions de lacunes* » ne sont pas suffisantes !!

► Néanmoins, avant toute initiative qui pourrait aller dans ce sens, le DG PAT a demandé à l'Inspection Générale de l'Architecture et du Patrimoine (IGAPA) une inspection.

De plus, il a annoncé que des contacts ont été pris avec l'aménageur afin de s'assurer de l'intégrité du site.

L'inspection inspecte

► Le DG PAT a signé une lettre de mission à la Chef de l'IGAPA, Isabelle Balsamo, afin de mettre en œuvre une inspection sur la manière dont le dossier a été instruit depuis le début jusqu'à aujourd'hui.

► Cette inspection, selon les précisions de la secrétaire générale de la DG PAT, Isabelle Maréchal, doit inclure les aspects économiques et financiers.

► Une clause de revoyure est d'ors et déjà prévue une fois le rapport rendu.

► L'inspecteur en charge de ce travail sera désigné dans les prochains jours. Le rapport devrait être rendu courant septembre 2010.

► La CGT a demandé une rencontre entre l'inspecteur et tous les acteurs de l'archéologie, et donc les organisations syndicales, et une restitution complète du rapport en septembre.

► Il s'agira de savoir ce que compte mettre en place l'administration pour éviter une « *nouvelle fouille du siècle* » !!

Clermont-Ferrand : Le Petit Beaulieu, un arrêté en eaux troubles

► Toujours au CTP de la DG PAT, même si la nouvelle avait été rendue officielle début juin (cf. les communiqués

<http://www.cgt-culture.fr/spip.php?article1138>), Ph. Bélaval a considéré l'affaire close : l'erreur commise a été réparée, un nouvel arrêté publié. Circulez !

► Pour la CGT, l'affaire n'est pas close et un bon nombre de question reste en suspens.

► D'une part si un nouvel opérateur a bien été désigné par le préfet, agréé cette fois, le responsable scientifique, reste le même et ne dispose toujours pas des qualifications requises par la réglementation pour réaliser une opération de fouille d'un gisement de l'Age du bronze.

► D'autre part, un chargé de recherche du CNRS s'est engagé dans une collaboration scientifique avec le premier opérateur non agréé. Cette collaboration scientifique prend la forme d'une prise en charge et coordination de l'étude de l'ensemble du mobilier céramique et métallique, d'aide à la décision pour les choix et stratégie de fouille et une expertise comme conseil scientifique à la demande de l'opérateur et du prescripteur.

► Cette collaboration constitue un mélange des genres curieux et préjudiciable au fonctionnement des institutions de contrôle de l'archéologie préventive.

► Enfin, sur la direction de l'Inrap qui ne remplit pas ses obligations légales, puisqu'elle n'a jamais répondu favorablement aux sollicitations des aménageurs : le DG PAT nous a fait savoir « *Je les [la direction de l'Inrap] invite à relire la loi et leur statut* » ; Le DG PAT a par ailleurs entamé un processus de discussions avec la direction de l'Inrap que celui-ci qualifie de « *dense et serré* ». On imagine... !!

Les « éléments de langage » sont simples : révision, hiérarchisation, réduction, rationalisation, redéploiement, développements complémentaires, plan d'accompagnement, annulation de dépenses, correction, dégradation, train de vie, optimisation, lissage dans le temps ...

En revanche, les conséquences sont brutales sur les conditions de travail et les personnels.

Prenant prétexte d'une situation financière fragile, et pas toujours transparente, et d'un Etat aux abonnés absents, la direction attaque l'os du travail en restreignant de plusieurs millions d'euros les moyens alloués à l'établissement pour exercer ses missions.

La direction a proposé au conseil d'administration du 6 mai une restriction de moyens de près de 6 % du fonctionnement. La CGT a voté contre.

Les restrictions budgétaires touchent directement les missions et les conditions de travail :

► **Maîtrises des coûts opérationnels :**

Optimisation de la politique d'achat de l'institut visant à une réduction des dépenses annuelles de 10 %, notamment en matière de terrassement et cantonnements mais l'affaire n'est pas si simple...

► **Location de véhicules notamment :** économie totale prévisionnelle sur le **budget de fonctionnement des chantiers archéologiques de 2,78 M€***, correspondant à 6,1 % de son montant.

► **Hiérarchisation des actions menées par le siège en matière de valorisation (colloques, audiovisuel, publications) : économies : 0,12 M€*** (6,7% de l'enveloppe allouée).

* M€ : millions d'euros

► **Réduction des dépenses de structure :** la rationalisation des achats (reprographie, impression, etc ...) 0,27 M€.

► **Redéploiements et « lissage dans le temps »** pour compenser certaines dépenses liées aux systèmes d'information (cf ci-dessous). Le **renouvellement du parc informatique, pour un montant de 0,74 Meuros, est reporté et l'enveloppe travaux dans les implantations est réduite à hauteur de 0,26 M€.**

Système de Gestion de l'Activité, appât budgétaire ?

► Le financement de certaines dépenses 2009 est reporté en 2010, notamment celui intéressant les trois nouveaux systèmes d'informations et de gestion, pour un montant de 0,60 M€.

► « ... Des dépenses supplémentaires, comme par exemple, celle se rapportant au SGA. + 0,34 M€ pour financer des développements complémentaires, l'approfondissement du plan d'accompagnement complémentaire (formation des utilisateurs, renforcement de l'assistance au démarrage, rédaction de documentation utilisateurs) pour 0,14 M€, les coûts de licence et d'infrastructures (respectivement + 0,16 M€ et + 0,04 M€). Ces coûts sont en effet supérieurs aux prévisions du fait d'un nombre d'utilisateurs gestionnaires doublé par rapport aux estimations initiales », précise la note budgétaire de la direction générale de l'Inrap au CA du 6 mai 2010. Et si la réalité était tout autre ?

Du pain sur la planche pour la nouvelle DRH

A notre demande, nous avons été reçus par la nouvelle DRH de l'Inrap, Valérie Pétilion-Boisselier.

► **Direction des RH : remettre les choses à l'endroit**

Que ce soit en matière d'emploi, carrière, salaire, demande de temps partiel, nomination au choix, mutation, recrutement, prime, indemnité, arrêt maladie et prévoyance, chômage, précarité, ou tout autre sujet touchant de près ou de loin les ressources humaines, les personnels de la DRH rencontrent les plus grandes difficultés à exercer leurs missions dans de bonnes conditions. L'organisation même de cette direction et les spécificités de l'établissement, la précarité notamment mais pas seulement... , ont amplifié les soucis.

► La DRH a déclaré prendre le temps d'analyser les dysfonctionnements afin de proposer des améliorations en matière de fonctionnement du service

► **Les gestionnaires RH en directions interrégionales** seront convoqués en septembre à Paris. Ceci devrait permettre de faciliter leur travail et améliorer la qualité de l'information dont ils bénéficieront et rompre ainsi l'isolement dans lequel sont ces gestionnaires.

► **En toute urgence**, toutes les situations critiques doivent être résolues au plus vite : trop d'agents attendent depuis trop longtemps leur salaires, chômage, indemnités de toutes sortes, etc ...

► **Hygiène et sécurité :** la CGT a indiqué qu'elle était formellement opposée à toute diminution des moyens dans la mise en place des obligations réglementaires. Après avoir fait une présentation des risques à l'Inrap, la CGT a indiqué que les instructions émanant du CHS-Central était trop souvent ignorées dans les directions interrégionales. Elle a aussi signalé que les récentes et fortes restrictions concernant les post-fouilles allaient non seulement à l'encontre d'une bonne politique scientifique, mais aussi limitaient les possibilités de développer l'alternance des tâches.

► **Formation :** la CGT a demandé que les moyens alloués à la formation correspondent aux besoins exprimés. Elle a souligné que les formations archéologiques étaient le parent pauvre du programme, même si l'investissement récent de la DST dans l'élaboration du plan a apporté quelques progrès. Nous continuons à exiger la mise en place de formations en région.

► **Action sociale :** nous avons rappelé que le nouveau prestataire de mutuelle posait de sérieux problèmes aux personnels par son manque de professionnalisme. En cas d'arrêt maladie prolongé, les personnels rencontrent des difficultés à percevoir la prestation qui leur est due.



Le Droit des agents

A vot'service !

La CGT-Culture a désigné les représentants du personnel dans les instances, commissions et association. Issus du terrain administratif et archéologique, ils sont à votre disposition pour vous défendre et vous aider

Commission de secours

Patrick Barbier	Laurent Cordier
Lola Bonnabel	Franck Lamiré
Rose-marie Le Rouzic	Soraya Siafi
Jocelyne Renault	Nathalie Valour

Instances représentatives du personnel nationales

Comité technique paritaire central

Titulaire	Suppléant
Véronique Harnay	Christophe Benoit
Frédéric Joseph	Marc Jarry
Matthieu Moriamez	Sophie Savay-Guerraz
Valérie Renault	Christophe Card
Roxane Sirven	Laurent Vallières

Commission bimestrielle

Patrick Barbier	Xavier Antoine
Véronique Harnay	Sébastien Gaimé
Sophie Svay-Guerraz	Brigitte De Luca
Roxane Sirven	Rose-maie Le Rouzic

Commission primes et indemnités

Jean-Jacques Bergez-Lestremou	Stéphane Alix
Pascale Chevillot	Lydie Blondiau
Anne Larcelet	Françoise Paone
Valérie Renault	Jocelyne Renault

Comité Hygiène et sécurité central

Titulaire	Suppléant
Olivier Faye	Paul Nesteroff
Luc Jaccottey	Laurent Cordier
Pierre Pouenat	Josiane Cuzon
Roxane Sirven	Frédéric Périllaud

Association pour les activités sportives, culturelles et sociales des personnels de l'INRAP

Pascal Bazille	Guillaume Mangeon
Sophie Benhaddou	Annie Labeaune
Nathalie Gressier	Valérie Renault
Florence Parent	Christian Scullier
Annie Pezin	Agnès Vérot-Bourrély

Instances représentatives du personnel locales

	CTP spécial		CHS spécial	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
DIR GEN	Mattieu Moriamez	Guillaume Achard	Guillaume Achard	Xavier Antoine
	Franck Thieriot	Thierry Klag	Florence Heller	Alice Bertrand
	Pascal Stocker	Marie-Pierre Petitdidier	Philippe Klag	Pascal Stocker
DIR GES	Christophe Card	Christophe Meloche	Jean-Yves Richelet	Luc Jaccottey
	Bérandère Fort	Sylvie Mouton-Venault	Grégory Videau	Jean-Baptiste Lajoux
	Eric Michon	Ricardo Pontigo	Bernadette Soum	Olivier Zumbunn
DIR GO	Rose-Marie Le Rouzic	Hubert Le Paumier	Fabien Le Roux	
	Elise Séhier	Jacques Nove-Josserand	Nolw enn Zaour	Jérôme Pain
DIR GSO	Patrick Barbier	Marc jarry	Patrick Barbier	Guillaume Mangeon
	Anne Pons-Métois	Nathalie Millard	Laurent Cordier	Christian Scullier
DIR CIF	Diane Carron	Gaëlle Brulet-Chabot	Frédéric Périllaud	Michel Bartet
	Peter macintyre	Cécile Montchablon	Sophie Talin d'Eyzac	Nicolas Liévaut
DIR NP	Nathalie Gressier	Jennifer Clerget	Lydie Blondiau	Olivier Blamangin
	Frédéric Joseph	Raphaël Clotuche	Viviane Clavel	Véronique Harnay
	Yann Lorin	Samuel Dessouter	Géraldine Faupin	Alain Henton
	Ivan Praud	Sylvain Rassat	Nathalie Soupart	Dominique Kajdan
DIR RAA	Aléglia Bouvier	Marion Cabanis	Pierre Pouenat	Sébastien Gaimé
	Sébastien Gaimé	Franck Gabayet	véronique Vachon	Dominique mazuy
	Dominique Mazuy	Pierre Pouenat	Céline Valette	Karine Raynaud
	Catherine Plantevin	Nathalie Valour	Zinéline Zekhari	Isabelle Tripeau
SIEGE	Emmanuelle Bryas	Catherine Chauveau	Pascal Bazille	Armelle Clorennec
	Armelle Clorennec	Sylvie Desroches	Christine Labourdette	Pierre Crozat
	Franck Lamiré	Christine Labourdette	Franck Lamiré	Martine Massala
			Thomas Roueche	Mireille Moukala

Bulletin d'adhésion au SGPA CGT

JuiLlet 2010

Nom : Prénom :

Adresse : Région :

Tel : Email : INRAP SRA Autre :

A retourner à CGT-Culture, 12, rue de Louvois, 75002 PARIS - email : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 - internet : <http://www.cgt-culture.fr>